

LA FORMATION CONTINUE UNIVERSITAIRE

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ « ORTHOPÉDIE »

(Diplôme d'aptitude aux fonctions de pharmacien orthopédiste-orthésiste)

Objectifs et compétences développées

Formation complémentaire obligatoire pour les pharmaciens dans le cadre de la dispensation des orthèses conformément à la réglementation en vigueur depuis 2005 relative à la profession d'orthopédiste-orthésiste (réf : décret n° 2005-988 du 10 août 2005).

Elle vise à l'acquisition des compétences nécessaires à l'analyse de prescription, à la prise en charge du malade, au choix et/ou à la conception de l'appareillage, aux conseils aux patients pour une bonne observance.

Public et conditions d'accès

Formation destinée aux pharmaciens et aux préparateurs pouvant être amenés à dispenser du matériel d'orthopédie sous la responsabilité d'un pharmacien assistant / titulaire.

Formation ouverte aux médecins qui souhaiteraient parfaire leurs connaissances en orthopédieorthésie.

Organisation pédagogique

Cours répartis sur deux semaines en cours magistraux appuyés de travaux dirigés et pratiques : du lundi au vendredi de 08h30 à 12H30 et de 13h30 à 17h30.

Plan pédagogique

Le programme se découpe en 8 modules conformément aux dispositions de la règlementation en vigueur :

- Module 1 Nouvelle règlementation de l'orthopédie
- Module 2 Podologie : anatomie, pathologies, semelles, ...
- Module 3 Appareillage du système veineux et lymphatique des membres : anatomie, physiologie, pathologies, contention veineuse
- Module 4 Appareillages spécifiques : prothèses mammaires, appareillage du grand brûlé, orthèses thermoformables
- Module 5 Appareillage de l'abdomen : anatomie, pathologies, ceintures
- Module 6 Appareillage du rachis : anatomie, pathologies, appareillage
- Module 7 Appareillage des articulations du membre supérieur : anatomie, pathologies (épaule, coude, poignet, main)
- Module 8 Appareillage des articulations du membre inférieur : anatomie, pathologies (hanche, genou, cheville)

Durée

80 heures

Validation

Pour l'obtention du Diplôme d'université « Orthopédie », il est nécessaire de valider deux unités d'enseignement :

- > **UE théorique** : 3 épreuves notées sur 20 points chacune.
 - Epreuves écrites anonymes d'une durée de 2 heures portant sur la législation, l'anatomie et les traitements par orthèses des différentes pathologies.
 - Pour valider cette UE, le candidat doit avoir une note égale ou supérieure à 30 points.
- UE pratique : 3 épreuves notées sur 20 points chacune Epreuve de podologie, épreuve de reconnaissance du matériel, études de cas pratiques Pour valider cette UE, le candidat doit avoir une note égale ou supérieure à 30 points.

Frais de formation

200 000 F CFP

> ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable pédagogique : SCHMITT Nelly

Maître de conférences en physiologie à l'UPF

Intervenant:

BLEAS Jean-Jacques

Pharmacien BPDO Spécialiste des dispositifs médicaux et orthopédie

CALENDRIER

Formation ouverte du lundi 15 avril au vendredi 26 avril 2019 et du lundi 20 au mercredi 22 mai 2019 pour un minimum de 10 inscrits

> LIEU DE FORMATION

Campus d'Outumaoro Université de la Polynésie française

UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

B.P. 6570 – 98702 Faa'a – Tahiti – Polynésie française Tél.: 40.80.38.77 – Fax: 40.80.39.77 formation-continue@upf.pf – www.upf.pf